

# La lettre de Montauroux

et du canton

Nouvelle série numéro 6 - Juin 2004

Numéro 6 Dépôt légal à parution-- La Lettre de Montauroux est une publication de 'Le Clos' (association loi 1901) 9, Rue du Rastel 83440 Montauroux -  
SIRET 449 889 021 00019 ---  
Directeur de la publication Robert Cecchinato  
Imprimerie SERIGRAV 83440 CALLIAN  
ISSN: 1638 - 9638

## Que d'eau, que d'eau ! mais dans 30 ans ?

### HISTORIQUE

La source Neïssoun de la Siagnole a été captée pour la première fois par les Romains au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, pour alimenter en eau Fréjus, par un aqueduc long de 40 kilomètres. Cet aqueduc a fonctionné pendant 4 siècles et a été partiellement détruit par les guerres et les invasions barbares.

En 1830, 1848, 1863, des projets sont établis mais ce n'est qu'en 1870 que la première concession est accordée aux sieurs Pécout et Mallet.

En 1895, c'est la Société des Grands Travaux de Marseille qui en aura la gestion et ce n'est qu'en 1956, que le Département du Var devient propriétaire du canal sous le contrôle du Service Départemental des Eaux du Canal de la Siagnole.

En 1995 la Société d'Economie Mixte E2S a remplacé la régie cantonale. Depuis le Conseil Général détient 51% des parts, les communes clientes 9% et un opérateur privé 40%.

Jusqu'à là, l'eau était fournie aux communes suivant un contrat quantitatif forfaitaire. Le Service Départemental des Eaux du Canal de la Siagnole, n'accordant aucun dépasement, incitait ces dernières à faire des économies par crainte de pénurie.

Aujourd'hui la SEM distribue l'eau « au compteur », il n'y a pas de limites puisque l'eau consommée est payée. De l'ère de la distribution par répartition de ce produit précieux, on est passé à l'ère de la vente en masse à tout prix.

Si l'on perdure dans cette pratique, la SEM, marchand d'eau, en trouvera ailleurs : dans le Lac de Ste Croix ou en faisant d'importants forages déstabilisant les sols .....etc.... mais à quel prix pour le consommateur ?

**"L'eau est devenue la plus précieuse de toutes les ressources naturelles. A une époque où l'homme a tout oublié de ses origines et reste aveugle aux nécessités les plus essentielles à sa survie, l'eau, ainsi que d'autres ressources, est aujourd'hui la victime de cette indifférence."**

*Rachel Carson*

### Navigation en eaux troubles

L'eau n'est pas une marchandise comme les autres.

Nombreux sont ceux qui mettent l'accent sur la maîtrise des ressources et sollicitent, à juste titre, le civisme du consommateur.

Consommateur citoyen, consommateur responsable, c'est bien de cela dont il s'agit. Mais, dans un monde où les intérêts économiques du court terme pèsent énormément, les rares campagnes de sensibilisation ont bien du mal à faire passer leur message. Sans accès aux informations détaillées, la formation dudit citoyen se réduit souvent comme "peau de chagrin". Les ressources, les besoins, les incidences sur l'environnement mais aussi la qualité, le coût, la distribution : autant de points dont chaque utilisateur devrait pouvoir connaître toutes les données.

Paradoxalement, alors que la plupart des produits de grande consommation sont soumis à une traçabilité de plus en plus exigeante, le manque de transparence dans la gestion de cette denrée essentielle et universelle reste un vrai problème pour le grand public.

Qui connaît la quantité et le prix de l'eau achetée par sa commune ? A quel organisme ? D'où vient-elle ? Quelle quantité ? Le taux d'efficacité (perte sur le réseau) ?

Qui a accès aux résultats et normes de qualité de l'eau ?

L'utilisation des recettes ? Savez vous, par exemple, qu'en 2003, à Montauroux, l'excédent comptable représente près de 40% des recettes de fonctionnement ?

Trop souvent, l'information se traduit par une simple facture...sans autres explications.

Paies et tais toi, en quelque sorte.

Certains ont pensé que la loi de février 1992 pouvait résoudre une partie de ce problème. Elle prévoit la constitution de commissions consultatives des services publics locaux pour les communes de plus de 3 500 habitants qui ont pour objet de permettre l'expression des utilisateurs. Malheureusement, celles-ci ne se sont que trop rarement constituées (non créée à Montauroux, qui frôle pourtant les 5 000 habitants) et, quand elles existent, ne répondent pas aux véritables exigences des usagers.

Les éditoriaux de certaines revues semestrielles, qui nous rappellent régulièrement les bonnes règles du respect de l'environnement et du respect de l'autre, ne servent souvent que leur auteur.

Car avant d'exiger du consommateur qu'il soit responsable et citoyen, il faut tout d'abord se donner les moyens d'une communication efficace: que nos bulletins municipaux deviennent de véritables outils d'informations, que les gestionnaires publics et privés considèrent que l'information et la participation des habitants sont un droit, que la volonté de transparence se traduise par des engagements précis de la part des collectivités.

Parce que l'eau n'est pas une marchandise comme les autres...

### Les ressources

#### LA SIAGNOLE

Depuis 1928, le débit concédé par les sources de la Siagnole est de 425 l/s sans aucune possibilité d'augmenter la dotation. Soit en période faste 37 000 m<sup>3</sup> par jour.

Le partage se fait depuis le partiteur du JAS-NEUF à 490 mètres d'altitude de la manière théorique suivante :

327 l/s pour les communes du canton, sauf Tanneron, à savoir : Callian, Fayence, Montauroux, Mons, Saint-Paul et Tourrettes. Seillans est distribuée partiellement car elle a d'autres ressources.

80 l/s répartis par la ligne Adrets Fréjus Gargalon.

9 l/s répartis par la ligne Bagnols --- camps militaires.

**En 2003, la moyenne des ventes de la SEM a été de:**

**Canton y compris agricole: 154 l/s**

**Bagnols: 12 l/s**

**Les Adrets 20 l/s**

**Syndicat Eau Var Est 72 l/s (pour le littoral et la vallée de l'Argens)**

Il faut remarquer que les sources, de type vaclusien, sont très sensibles aux variations climatiques. Il arrive qu'en période d'étiage, le débit nominal tombe en dessous des 270 l/s ( presque de moitié). Dans ce cas l'usage agricole est pénalisé et le débit résiduel vers Fréjus est presque nul. On prend à ce moment là des mesures de restriction. (fermeture des fontaines, coupures d'eau, etc...)

#### LE LAC DE SAINT-CASSIEN

Mis en eau en 1966, sa superficie est de 450 hectares, sa capacité totale est de 59,5 millions de mètres cubes.

C'est la Société du Canal de Provence qui gère actuellement le prélèvement et le transport de ses eaux. Actuellement les droits sont de 2 250 l/s.

400 l/s, d'eau brute, vont vers l'usine du Gargalon à Fréjus, une infime partie, piquée sur cette conduite assure l'alimentation du quartier des Estérets du Lac.

660 l/s sont amenés vers la plaine de l'Argens pour l'usage agricole.

Tout récemment, une station de pompage assure les besoins d'arrosage du golf de Terre Blanche à Tourrettes.

#### LE FORAGE (F1) DES CHAUMETTES (OU DE LA BARRIERE)

Ce forage fait partie d'un réseau de petits forages mis en place par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (MEDD), Direction de l'Eau et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) afin de contrôler l'évolution du niveau des nappes souterraines.

Ces petits piézomètres nous renseignent peu sur les capacités de prélèvement dans la nappe. La banque de données du site internet ADES nous indique que 1 590 mesures du niveau de la nappe dans le forage ont été réalisées du 29.03.2000 au 31.10.2003.

On constate une variation de vingt mètres du niveau statique de la nappe par rapport au sol, sans pompage, en période estivale. C'est peu rassurant sur sa fiabilité.

Y a-t-il eu des essais ? Le site internet ADES ne nous renseigne pas suffisamment pour nous faire une idée plus précise sur la géologie, l'aquifère, les essais de pompage en cours de forage et la qualité physico-chimique de l'eau.

### LES CHIFFRES

*fortes hausses de la consommation*

Nous avons analysé les cinq communes du canton dépendant entièrement de la SEM E2S:

EN M3	Achat d'eau		Vente d'eau 2003	Taux d'efficacité % vendu 2003
	2002	2003		
CALLIAN	429 262	511 207	355 102	70%
FAYENCE	772 124	868 526	633 408	73%
MONTAUBOUX	688 516	844 195	593 009	70%
ST PAUL	326 491	359 752	201 412	56%
TOURRETTES	478 398	588 280	468 441	71 %
<b>total</b>	<b>2 694 791</b>	<b>3 171 960</b>	<b>2 251 372</b>	

- On constate une très forte augmentation d'achat d'eau par les communes: +18%

- En pourcentage vendu, si l'on soustrait 10% environ pour la consommation des services publics, on peut présumer les pertes à environ 20%, ce qui est considérable, le plafond moyen étant de 10%.

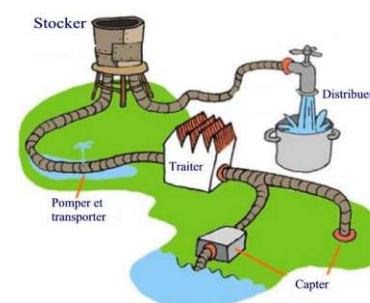
#### Quelques remèdes :

**Promouvoir une stratégie d'économies d'eau.**

Faire diagnostiquer les réseaux pour en évaluer les fuites. (ces diagnostics sont subventionnés par les Agences de l'eau et certains Conseils Généraux.)

Poser des compteurs pour une réelle prise en compte des consommations publiques : écoles, pompiers, arrosage automatique, bâtiments publics, services techniques, fontaines, etc...

Évaluer la quantité d'eau gaspillée devrait inciter à faire des économies, d'autant que le procédé actuel conduit à faire supporter aux usagers de l'eau des charges qui devraient être financées par le Budget Général des communes.



.....VIDE GRENIERS DE L'ASSOCIATION.....  
19.09.2004 Parking Maison pour tous 06 85 59 05 47

## Après « Terre Blanche », « Terre douteuse » à Montauroux.

Avant c'était un ancien petit chemin comme il y en a beaucoup chez nous. Desservant quelques propriétés, bordé de chênes, de cades, le chemin du Magnanon, trois mètres de large environ, était un lieu ombragé pour des promenades vers le lac.

Aujourd'hui on se demande par quelle folie « des hommes » l'ont mis dans cet état. Sur deux cent mètres de long, un mur en béton de 4m50 de haut se dresse ( la hauteur légalement autorisée est de 2 mètres !), là où un muret de pierres sèches (restauré par la commune en 1995 !) bordait un terrain en restanques.

Un matin, « ils » se sont mis au « travail » : une fois tous les chênes arrachés, les pierres des murets et de la carrière enlevées, une noria de camions a débarqué et a déversé chaque jour, derrière ce mur, plus de 1 000 tonnes de terre de remblaiement sans discontinuer pendant plusieurs mois.

Le bruit incessant des camions et de l'engin à chenilles poussant les terres à longueur de journée, la poussière, la nuisance visuelle, les coulées de boue par temps de pluie, les dégradations du chemin, etc.. ne seraient que des dommages réparables, s'il ne planait un doute, (pour les riverains c'est une certitude), sur la provenance de ces terres. D'après certains, elles viendraient directement d'un site industriel désaffecté.

**Ces terres ont-elles été analysées ? Quelles nuisances majeures peut-on craindre pour le futur ?**

En effet, ce remblaiement a entièrement supprimé deux vallons naturels existants et les eaux se déversant de la route de Grasse, en amont du terrain, ruissellent sur la totalité de ces terres et s'écoulent sur le chemin du Magnanon et plus bas. Nous pouvons et nous devons nous poser la question sur les risques de pollutions qui pourraient affecter le voisinage et le lac de St Cassien, si proche ! Côté technique de bâti du mur, on peut douter de sa solidité. N'y a-t-il pas risque d'effondrement... sur les passants ?

**Qui a pu donner les autorisations ? Y en a-t-il eu ? (aucun affichage d'une quelconque autorisation) Pourrait-il exister des passe-droits ?**



Réalisation d'un muret chemin du Magnanon.

Avant



Après

## Citoyenneté et Commerce équitable.

Le 30 avril, la Maison Pour Tous, proposait une soirée spéciale : Un film suivi d'un débat.

Renouant avec une formule en sommeil, depuis un certain temps, la M.P.T. relançait cette initiative, avec le thème suivant :

UN MONDE AUTREMENT

Commerce équitable

Développement durable

UTOPIE ? REVE REALISTE ?

Le Président de la Maison Pour Tous, Baudouin de Rochebrune, présentait cette soirée, laissant à son organisatrice, Liliane Dabos, le soin d'en détailler le déroulement.

En première partie, le beau documentaire franco-brésilien « Romances de Terre et d'Eau », centré sur la vie impitoyable des sans-terre, dans le fameux Sertao, région aux conditions extrêmes.

Venait ensuite le débat, animé par trois étudiants de l'Edhec de Nice, à l'origine d'une association « Un grain d'équité », qui milite auprès des écoles et du public, pour une meilleure connaissance du commerce équitable.

Ce commerce « autrement », encore marginal en France (0.01% du commerce total) progresse régulièrement.

C'est par une sensibilisation de la population, qu'il prendra la place qu'il mérite, transformant les consommateurs en « consomm-acteurs » : accomplir un geste solidaire en faisant ses courses.

Quant au développement durable, c'est par une prise de conscience collective que sera enrayerée, la course non maîtrisée, aux conséquences climatiques, écologiques, médicales et sociales dont nous constatons déjà les dommages. Agir avant que ce soit irréversible, pour laisser aux générations suivantes une planète vivable.

Le public avait répondu présent et la convivialité souhaitée était au rendez-vous.

L.D



# Relais solidarité

fréquentation accrue des familles monoparentales

Depuis 10 ans, on les trouve plus nombreux, plus présents, sources de tensions, tous ces malheureux qui viennent chercher de quoi manger pendant l'hiver. C'est un nouveau syndrome, celui de la précarité.

Comment aborderce qui demeure, me semble-t-il, un des problèmes politiques majeurs dans un pays comme le nôtre, encore riche. D'abord on les plaint, on les aide, puis un jour on se sent mal, on se détourne et l'on fuit. Des habitudes du tiers-monde s'imposent et forcent nos portes.

Comment aborder le quotidien souterrain dans les villages de notre canton ? Les réponses, oscillant jadis entre potence et pitié, hésitent aujourd'hui entre urgence et charité.

Exclus, ils sont autour de nous à ne pas profiter des droits qui sont les leurs, notamment de se nourrir, ce qu'ils font avec peine.

Une certitude apparaît nous n'avons pas besoin de droits nouveaux essayons d'assurer plutôt l'accès de tous aux droits déjà existants et, si ce mot ne vous semble pas trop prétentieux, assurons l'égalité républicaine.

L'aggravation de la pauvreté est le signe d'une mutation irréversible. Nous ne vivons pas une crise dont l'État détiendrait la solution, mais la fin d'une époque, l'ère post-industrielle, et d'un certain type de relations sociales fondées sur l'économie. Dans l'histoire de notre pays, les grandes périodes d'exclusion coïncident avec les grandes mutations sociales. Ce système produit trop d'exclus et va en produire de plus en plus.

Je ne sais pas ce qui le remplacera mais l'ampleur de la mutation oblige la société tout entière à s'impliquer dans la réparation des dommages qu'elle provoque. L'Etat providence ne semble plus capable d'assumer, seul, les conséquences du changement.

C'est la raison pour laquelle les associations comme la nôtre, Relais-Solidarité, si modeste soit-elle, doivent évoluer, se développer et, je le crains, se pérenniser.

Nous devons nous donner comme tâche de peser sur l'État, à travers ses élus et ses fonctionnaires, pour les forcer à modifier leurs principes et leurs pratiques. Les associations ont donc bien leur place dans les dispositifs de lutte contre toutes les exclusions. La souplesse et la liberté d'esprit dont elles font souvent preuve leur permettent d'aller, plus facilement, au-devant des populations vulnérables.

Nous référant à la Déclaration universelle des droits de l'homme qui fonde son éthique humanitaire et qui proclame le droit à la sécurité, à l'accès à la nourriture et à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, nous entendons, en plus de distribuer des aliments, rappeler aux institutions et à nos élus le respect de leurs engagements.

Cette association caritative Loi de 1901 a été créée en 1995 par J.L. Taconnait et Christian Aluni. Elle est apolitique et aconfessionnelle. Elle regroupe une quinzaine de bénévoles et apporte un soutien moral et matériel sous forme de colis alimentaires à des personnes en difficulté, dont les revenus sont déterminés en fonctions des ressources réelles et qui lui sont envoyées avec une justification des Mairies ou les assistantes sociales du canton. Ces distributions ont lieu à raison de deux fois par semaine durant 3 mois (12 semaines) d'hiver (janvier février mars)

Année	Nbre de Repas	Nbre de Paniers ou tonnes de nourriture	Nbre de familles
1995	2 687	8.5 tonnes	-
1996	3 853	9,7 tonnes	-
1997	3 030	1 040	95
1998	5 200	1 700	97
1999	4 525	1 497	71
2000	3 800	1 500	58
2001	2 700	1 000	64
2002	2 800	1 000	66
2003	3 800	1 500	93
			(9 bébés, 84 enfants)
2004	3 250	1 300	85
			(4 bébés, 81 enfants)

Faits marquants pour l'année 2004 (de Janvier à fin Mars) : beaucoup de nouveaux visages, beaucoup de « turn-over », beaucoup de familles monoparentales (mères + enfants). Des personnes habitant souvent dans des caravanes ou des appartements insalubres à loyers élevés.

L'achat des fournitures se fait sur la trésorerie de l'association, surtout pour les aliments frais. L'aide de la Banque Alimentaire permet d'apporter un complément à ces achats

Claude LE LORRAIN

Pour la prochaine campagne 2005 les volontaires seront les bienvenus :  
Tél. Jennifer PRESTON 04 94 76 37 58

## "LOU BOUDRIAN"

Beaucoup d'entre vous savent que les montaurousiens, ont été appelés, par leurs voisins, les boudrians.

Pourquoi "les boudrians" ?  
Plusieurs explications nous ont été fournies.

Le terme le plus proche de boudrian (que l'on ne trouve pas dans le dictionnaire), semble être "boudraio", traduit par "lie du peuple", boudrado étant la boue.

Proche aussi, boudrous qui signifie crasseux et peut-être boumian pour bohémien (rapprochement en vérité un peu forcé...)

Aux dires de certains de nos voisins, le boudrian serait un personnage qui chargerait sa charrette de bois en vrac, donc désordonné et peut être un peu "j'm'en-foutiste".

Quoiqu'il en soit, "Lou Boudrian" serait un personnage peu reluisant, et si l'on en croit la tradition orale, nos voisins appelaient ainsi les montaurousiens en un temps où les rivalités entre villages étaient de coutume.....

M.F.C

